

Sentier du Moule - Bois Baron

Grande-Terre Est - Le Moule



(AAMG)



Surprenant par la qualité et la richesse de ses paysages, ce sentier pourtant proche de la ville vous embarque en quelques kilomètres dans un très bel environnement.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 8.4 km

Dénivelé positif : 176 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Boucle du nord Grande-Terre, Littoral et falaise

Itinéraire

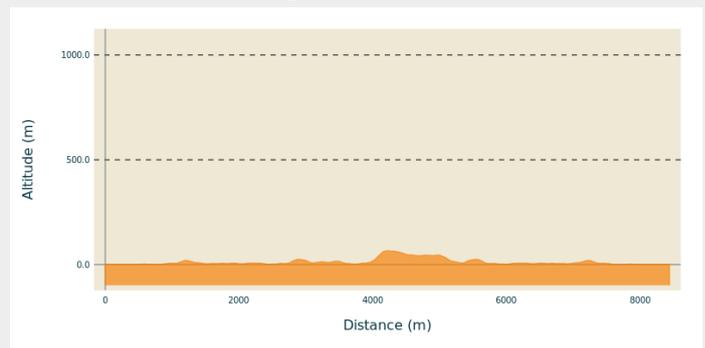
Départ : A coté de l'Anse la Baie, le Moule

Arrivée : A coté de l'Anse la Baie, le Moule

Balisage :  Boucle nord Grande-Terre 
PR  Sentier du Littoral

Communes : 1. Le Moule

Profil altimétrique



Altitude min 1 m Altitude max 66 m

Suivre le sentier, longer le littoral, puis tourner légèrement à gauche, le sentier passe à proximité des habitations (jardin). Tourner à droite en direction de la mer. Poursuivre sur le sentier le long de la côte en suivant le balisage au sol sur les zones rocheuses ou sur les arbres dans les zones boisées.

Après Anse Patate, à l'intersection, suivre à droite. Longer le littoral puis tourner à gauche pour prendre la montée raide jusqu'à l'aire de parapente.

Attention dans la montée suivre à gauche (ne pas prendre l'intersection à droite "Anse Maurice" (autre randonnée ; voir [fiche détaillée](#))).

A la route prendre à gauche, passer devant le parking et le départ des parapentistes. Suivre le sentier qui s'engage en descente puis rejoindre le littoral emprunté à l'aller.

Sur votre chemin...



- | | |
|---|---|
|  Figuier Maudit (A) |  La caye (B) |
|  Soumaké (C) |  Cotonnier (D) |
|  Romarin bord de mer (E) |  Balbuzard Pêcheur (F) |
|  Point de vue (G) |  Canique (H) |
|  Panneau directionnel (I) |  Point de vue Falaise Bois Baron (J) |
|  Point de vue Belvédère parapentes (K) |  Bernard L'Hermite (L) |

Toutes les infos pratiques

Recommandations

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !

Attention : parkings non surveillés.

Comment venir ?

Transports

Dans l'agglomération, réseau de bus "Karu'lis". Voir <https://www.karulis.com/plan/>
Ligne "SA3" : mairie de Sainte-Anne / Douville / Bel Etang / Le Moule.

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.

Voir : <https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#>

-> Pointe-à-Pitre / Morne à l'Eau / Moule / Saint-François : **lignes 101 et 111.**

Toute l'année, les lignes du Transports Urbains du Nord Grande-Terre (TUNGT) desservent la Boucle, permettant de rejoindre le point de départ ou de quitter facilement le sentier.

Ligne : U5.

Pour plus d'informations, consultez le site <https://cangt.monbus.mobi> ou contactez le TUNGT :

48 Boulevard Rougé - 97160 Le Moule

tél : 0590 20 64 08.

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h et le mercredi de 9h à 13h.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :

Déposé : <https://depoze.fr>

KAROS : <https://www.karos.fr>

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,33548° N - Long : 61,36979° W.

En venant de Pointe à Pitre / Abymes : suivre la route N5 jusqu'à Morne-à-l'Eau, puis en direction du Moule.

Après l'intersection avec la D123 direction Sainte Marguerite et Musée Edgard Claire, poursuivre tout droit jusqu'au pont. Se garer au parking à proximité de l'Anse la baie à gauche juste après le pont (impasse Christiany).

En venant de Saint-François : suivre la route RN en direction du Moule ; traverser le bourg et poursuivre en direction de La Baie.

Parking conseillé

Parking à proximité de l'Anse la Baie, le Moule (impasse Christiany).

i Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal "Le Nord Guadeloupe"

2 rue Gambetta, 97117 Port-Louis

contact@lenordguadeloupe.com

Tel : 0590 22 33 87 / 0690 50 76 48

<http://www.lenordguadeloupe.com>



Source

Rando Guadeloupe

<https://www.randoguadeloupe.gp/>

Sur votre chemin...



✿ Figuier Maudit (A)

Les graines de ces arbres, souvent transportées par des oiseaux, germent dans les branches supérieures d'un arbre hôte et se développent dans un mode épiphyte. Puis ils développent des racines aériennes vers le sol en même temps que des branches vers le haut pour capter plus de lumière. Quand les racines aériennes ont atteint le sol, la croissance du figuier s'accélère. Les racines aériennes se soudent tout en grossissant, jusqu'à former un treillis suffisamment épais pour assurer l'autoportance du figuier, qui, de ce fait, n'a plus besoin de l'arbre-support sur lequel il s'est d'abord développé. Ce treillis peut finir par empêcher la croissance en diamètre de l'arbre support et ainsi le faire mourir (si le figuier s'installe sur un arbre qui ne s'accroît pas en diamètre, notamment un palmier ce dernier peut continuer à vivre longtemps avec le figuier autour de lui).

Crédit photo : AAMG



📍 La caye (B)

L'île de la Grande-Terre est entièrement constituée de roches calcaires provenant d'une sédimentation ayant débuté il y a 5 millions d'années et achevée il y a 400 000 ans lorsque cet ensemble a définitivement émergé. Roche sédimentaire constituée de débris d'animaux, on peut observer à plusieurs endroits dans la roche les témoins de cette ancienne vie sous marine sous forme de fossiles.

Crédit photo : AAMG



✿ Soumaké (C)

Le Soumaké (*Senna bicapsularis*) ou "Kaka béké" en créole est un petit arbuste avec des feuilles alternes lisses et circulaires et des fleurs jaunes en grappe. Il fait partie des plantes médicinales avec des propriétés contre les affections cutanées et la constipation (laxatif léger).

Crédit photo : AAMG



✿ Cotonnier (D)

Le cotonnier (*Gossypium herbaceum*) est un arbuste ligneux de 1m à 1m 50. Originaire des Indes et de la péninsule Arabique, il aime la chaleur et le soleil. Ses fleurs ressemblent à celles de l'hibiscus. Elles sont de couleur jaune devenant rosé en vieillissant, le centre est maculé de pourpre violacé. Elles se transforment ensuite en capsules (fruit) contenant 20 à 50 graines noires, entourées chacune de plusieurs milliers de longues fibres blanches : le coton.

Utilisé d'abord par les Amérindiens, le coton a fait partie des cultures d'exportation au début de la colonisation comme le pétun (tabac) ou l'indigo.

Crédit photo : AAMG



✿ Romarin bord de mer (E)

Cortège floristique des zones côtières et sableuses, cet arbrisseau en boule (1m) a un feuillage argenté et des branches très ramifiées. Ses feuilles sont recouvertes de duvet, entières, simples, sans queue, groupées aux extrémités. Ses petites fleurs blanches sont en épis. A ne pas confondre avec le romarin noir (*Suriana maritima*).

Crédit photo : AAMG



🦅 Balbuzard Pêcheur (F)

Le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) est un grand rapace dont l'envergure peut atteindre 1m80 pour un poids d' 1,5 kg. Ce prédateur se nourrit exclusivement de poissons. Sa pêche est spectaculaire : il survole l'eau entre 10-50m de hauteur, repère sa proie, se laisse tomber en repliant ses ailes puis les redéploie avant l'impact et projette ses serres en avant. Il capture ainsi des poissons de 500gr ou plus...jusqu'à 1,5kg soit son propre poids ! Il fréquente régulièrement la Guadeloupe de septembre à mars. Il s'agit des individus qui se reproduisent en Amérique du Nord (Canada). A la mauvaise saison (automne / hiver), ils rejoignent l'Amérique du Sud ou restent hiverner dans les Antilles. Quelques individus (immatures de 3-5 ans) peuvent même rester toute l'année en Guadeloupe.

Crédit photo : PNG



Point de vue (G)

Point de vue sur la côte à Anse Patate.

Crédit photo : AAMG



Canique (H)

Arbuste épineux, avec des feuilles alternes composées de 5 à 7 paires de folioles ovales. Ses fleurs sont jaunes en grappes ; ses fruits en graines grises en gousses. Les graines sont prisées pour la confection de colliers. La plante astringente serait un antidote contre les poisons venimeux.

Crédit photo : AAMG



Panneau directionnel (I)

Intersection avec la trace du sentier du littoral en direction de l'Anse Maurice (nord).

[Pour la boucle de Bois Baron, tourner à gauche et remonter vers la route]

Crédit photo : AAMG



Point de vue Falaise Bois Baron (J)

Beau point de vue sur la falaise de Bois Baron.

Crédit photo : AAMG



Point de vue Belvédère parapentes (K)

Point de départ des parapentes, la prise au vent est idéale ainsi que la pente naturelle qu'offre le terrain. Le site de Bois Baron permet un vol d'environ 8 km au Nord vers Anse Marguerite et Anse Maurice. Ou d'environ 3 km au Sud, vers le musée Edgar Clerc. Les vols s'effectuent principalement entre la pente et le rivage ou au dessus de la mer. Devant le décollage une pente modérée amène à un espace plat au niveau de la mer où il est possible de se poser sans encombre, de même en partant vers le Sud il est possible de se poser quasiment sur tout le long du parcours.

Crédit photo : AAMG



Bernard L'Hermitte (L)

Le *Bernard l'Hermitte* (*Coenobita clypeatus*) encore appelé « Souda » en créole, vit sur les plages et dans les mangroves. Il affectionne les milieux côtiers tropicaux à forte hygrométrie et chaleur, ainsi que les zones forestières à la lisière des plages. Le biotope varie en fonction de l'âge, aussi on peut retrouver des adultes à plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres, et jusqu'à quelques centaines de mètres d'altitude. Il est actif la nuit et se dissimule le jour sous les feuilles, dans des trous ou sous des débris de bois, et dans des saillies rocheuses. C'est un excellent grimpeur et on peut le trouver au sommet des arbres côtiers. Omnivore et détritivore, il se nourrit de déchets végétaux ou carnés, et même d'excréments d'autres animaux mais aussi de fruits, graines, détritiques de bord de mer, œufs d'oiseaux et de tortues, carcasses animales ...

Crédit photo : PNG